

1976
2016
40 ans
ensemble

N° 104

OCTOBRE 2016



DES ADHÉRENTS DE L'AFER



Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Notre Association vient d'organiser ses 3^e Assises de l'Épargne et de la Fiscalité grâce à une fructueuse coopération avec l'Université Panthéon Sorbonne. Pas une place libre dans un magnifique amphithéâtre de la Sorbonne comble, sans oublier les dizaines de milliers d'adhérents qui ont pu suivre les Assises en « streaming », c'est-à-dire en direct sur notre site internet. Quel succès !

Bien que l'Afer tiennne à ne pas faire de politique, elle a souhaité placer l'assurance vie au cœur du débat présidentiel. Aujourd'hui, notre Pacte de l'Épargne a été adressé à l'ensemble des parlementaires et des candidats aux « primaires ».

Ainsi, à nos Assises, étaient invités cette fois-ci l'ancien Ministre de l'Economie, Arnaud Montebourg, et le 6^e Président de la V^e République, Nicolas Sarkozy. Le professeur Christian de Boissieu apportait quant à lui l'éclairage de l'économiste.

Que retenir de ces Assises ? Ceci : respectons une parole donnée. Mettons fin à la bougeotte fiscale. Stabilisons les règles. Déployons l'assurance vie pour les PME françaises, pour les jeunes, l'emploi, la croissance.

L'Afer veillera au grain.

Vous lirez dans cette Lettre les témoignages de nos invités.

Votre dévoué.

Gérard Bekerman

Assemblée Générale 2016

Un événement exceptionnel pour les 40 ans de l'Afer

C'est une journée exceptionnelle qu'ont vécue, le 16 juin dernier, les 3 612 adhérents venus assister à l'AG de l'Afer dans le Grand Auditorium du Palais des Congrès de Paris, et les 13 500 adhérents présents pour célébrer avec nous l'anniversaire de l'Association, 40 ans jour pour jour après sa création... sans oublier les dizaines de milliers d'adhérents qui ont suivi l'émission spéciale « 40 ans de l'Afer » sur notre site internet.

1^{er} temps fort de la journée : l'AG

L'Assemblée Générale, présidée par Gérard Bekerman et animée par Olivier de Lagarde (France Info), a accueilli cette année Sir Adrian Montague, Président d'Aviva monde, qui a rappelé le formidable partenariat unissant depuis 40 ans l'Association et son partenaire assureur. Outre la validation des comptes de l'année 2015 et du budget de l'année 2016, l'Assemblée a permis de dresser un bilan des actions menées en 2015 par l'Afer, qui ont notamment abouti à l'abrogation de la doctrine fiscale sur les successions résultant des réponses ministérielles Proriot Bacquet. Merci au Ministre Michel Sapin.

Les débats ont été vifs. Ils ont permis d'apporter des précisions aux participants sur de nombreux sujets tels que le changement de conseiller, les perspectives pour le Fonds Garanti en euros, la résolution sur les transferts du Fonds Garanti en euros vers le support Afer Eurocroissance.

Les résolutions présentées par le Conseil d'Administration ont toutes été approuvées à une quasi unanimité. Le renouvellement des mandats d'administrateurs de Michèle Saint-Marc, Jack Lequertier, Stanislas Bernard, Michel-Alexandre Bailly et du Président a été entériné.

Une nouvelle administratrice a été élue : Pascale Linant de Bellefonds. A l'issue de l'Assemblée Générale, Gérard Bekerman a été désigné par le Conseil d'Administration pour assumer un 4^{ème} mandat de Président de l'Afer.



3 612 adhérents pour notre Assemblée Générale

2^{ème} temps fort : l'émission spéciale « 40 ans de l'Afer »

Les adhérents de l'Afer ont pu ensuite assister dans le hall du Palais des Congrès à la grande émission spéciale « 40 ans de l'Afer ». Patrick Poivre d'Arvor et Isabelle Gounin sont revenus avec Gérard Bekerman sur l'histoire de l'Afer et ses combats permanents pour l'intérêt des adhérents. Des invités exceptionnels sont venus témoigner de leur attachement à l'Afer. Revivez les grands moments de cette émission, en « replay » sur notre site www.afer.asso.fr.

Les adhérents ont pu se rendre dans les stands du Forum de l'Afer. Les spécialistes du Gie Afer ont répondu à leurs interrogations sur l'épargne, la clause bénéficiaire, la fiscalité de l'assurance vie. Les gérants d'Aviva Investors France les ont éclairés sur la gestion des supports en unités de compte du contrat Afer.



3^{ème} temps fort : le Grand concert de la Garde Républicaine

La journée s'est achevée avec un concert exceptionnel de la Garde Républicaine, qui a interprété les plus belles musiques de films depuis 1976, en présence du célèbre compositeur Vladimir Cosma. Le public, conquis, a acclamé les musiciens !



Dans le cadre de l'AG 2016, toutes les résolutions présentées par le Conseil d'Administration ont été ratifiées à une large majorité par les adhérents de l'Afer. Retrouvez tous les résultats du vote des résolutions sur notre site Internet www.afer.asso.fr > rubrique *Actualités* > Juin 2016.



Votre Conseil d'Administration : Jean-Pierre Legatte, Myriel Pellissier, Michèle Saint-Marc, Stanislas Bernard, Gérard Bekerman, Michel-Alexandre Bailly, Pascale Linant de Bellefonds, Véronique Staeffen, Jacques Pilon et Jack Lequertier

Loi Sapin 2 : qu'en est-il ?

L'Afer s'est inquiétée et est intervenue au plus haut niveau pour que l'intérêt des épargnants soit préservé.

L'amendement 21bis de la loi Sapin 2, devenu article, vise à élargir un dispositif existant pour permettre aux autorités de contrôle, dans des cas extrêmes de crise systémique des marchés financiers, de limiter les retraits des épargnants sur les contrats d'assurance vie. La voix de l'Afer s'est fait entendre pour que le dispositif soit assoupli. Gérard Bekerman a notamment déclaré : « *L'intention est louable, mais pourquoi restreindre les retraits et plafonner la rémunération ? Ma mission est d'obtenir chaque année un bon taux dans la sécurité, même si le régulateur a raison pour que nous mettions un peu de côté. Respectons la confiance légitime.* »

Victoire historique pour les adhérents de l'Afer

La Cour d'appel de renvoi de Versailles a rendu un verdict favorable à la requête menée par l'Afer au nom des adhérents qui l'ont mandatée pour obtenir la restitution des sommes confisquées lors du procès dit « des fondateurs ». Une information individuelle sera envoyée prochainement aux adhérents concernés.

Assises de l'épargne et de la fiscalité

Témoignages



Revivez cet événement, en «replay»
sur notre site www.afer.asso.fr.



Georges Haddad, Président de l'Université Paris 1
Panthéon Sorbonne et Gérard Bekerman

«Je suis très heureux de vous accueillir dans ce magnifique amphithéâtre de la Sorbonne, que le Rectorat de Paris a accepté de mettre à notre disposition. Je suis également ému de recevoir l'Afer et Gérard Bekerman pour ces Assises qui nous concernent tous, jeunes et moins jeunes, et qui recouvrent les secteurs disciplinaires les plus variés (droit, économie, gestion, démographie...) qui légitimement, s'il en était besoin, une coopération évidente entre l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et l'Afer.» Georges Haddad



Christian de Boissieu
Professeur à l'Université
Paris 1 Panthéon Sorbonne et
membre du Collège de l'AMF

«S'inquiéter de la liquidité avec un blocage des retraits de l'assurance vie prévus en cas de crise par la Loi Sapin 2, c'est prendre le risque de provoquer une crise de liquidité.»



Nicolas Sarkozy

«Je veux dire mon total désaccord avec la loi Sapin 2 car un ministre des finances ne peut décider et bloquer l'épargne que nous avons constituée en assurance vie ; ce n'est pas une question de droite ou de gauche, c'est une question de liberté. L'épargne est le produit du travail de toute une vie. Ce qu'on a gagné, on ne le doit à personne, ce n'est pas l'Etat qui nous l'a donné. Ce n'est pas comme cela que l'on crée de la confiance. On crée de la méfiance.»



**« Ce n'est pas à l'État de décider
de notre épargne, c'est la nôtre ! »**

Arnaud Montebourg

«J'ai proposé que 10% des encours détenus par les compagnies d'assurance, les associations de collecte et l'ensemble des acteurs de l'économie de l'épargne soient investis dans les PME «made in France.»

«Les 15 millions de Français qui ont entre les mains 1 500 milliards d'encours d'épargne, c'est un outil extraordinaire pour faire vivre la France.»



Gérard Bekerman : « M. le Président, si vous redevenez Président de la République, accepterez-vous d'inscrire dans la Constitution la non-rétroactivité des lois fiscales ? »

Nicolas Sarkozy : « Oui, je m'y engage. »

Évolutions du contrat collectif Afer

Afer Immo 2

Nouveau support en unités de compte

Vous pourrez très prochainement souscrire à Afer Immo 2, l'AG 2016 ayant approuvé la création de ce nouveau support en unités de compte, suite à l'information qui vous a été donnée par la Lettre de l'Afer n°102.

Afin de préserver la qualité de cette unité de compte*, Afer Immo 2 fera l'objet de limitations des souscriptions, annoncées sur le site www.afer.asso.fr.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre conseiller Afer.

*Les entreprises d'assurance ne s'engagent que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des marchés financiers.

Revalorisation des capitaux décès

La loi Eckert a instauré depuis le 1^{er} janvier 2016 un niveau minimum de revalorisation des capitaux décès, à compter de la date de connaissance du décès et jusqu'à réception de l'ensemble des pièces permettant le règlement (ou le transfert à la Caisse des Dépôts).

Cette revalorisation correspond désormais à un taux, net de frais, déterminé, pour chaque année civile, conformément aux dispositions de l'article R. 132-3-1 du Code des Assurances.

Elle pourrait également trouver à s'appliquer aux sommes investies sur le Fonds Garanti en euros, entre la date du décès de l'adhérent et la date de connaissance du décès par le Gie Afer.

Afer Eurocroissance : transfert des plus-values

La résolution n°12 votée par notre dernière Assemblée Générale permet le transfert d'une partie des actifs de notre Fonds Garanti en euros Afer vers le support Afer

Eurocroissance. Une première mise œuvre pourrait être effectuée d'ici la fin 2016. Cette mesure temporaire fait l'objet de limitations prévues par la réglementation et

prendra fin en décembre 2018 (conformément au décret n° 2016-959 et aux arrêtés du 13 juillet 2016).

Parrainer un proche : mode d'emploi

Recommander le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer à un proche, c'est lui permettre de bénéficier d'un contrat de qualité et partager votre confiance en l'Afer. C'est aussi l'opportunité, pour vous, de recevoir le cadeau de votre choix parmi notre sélection, offert à cette occasion par votre conseiller Afer.

Comment faire ?

C'est très simple, en 3 étapes :

- 1 Contactez votre conseiller et transmettez-lui les coordonnées de votre « filleul ».
- 2 Choisissez votre cadeau parmi la sélection proposée et communiquez votre choix à votre « filleul ».
- 3 Une fois votre « filleul » devenu adhérent de l'Afer, votre conseiller se chargera de vous faire parvenir votre cadeau.

Retrouvez plus d'informations sur notre site Internet www.afer.asso.fr > rubrique **Devenir Adhérent** > **Recommander l'Afer**.



Larousse de la cuisine
Editions Larousse



Duo de champagne
J. de Telmont



Batterie de voyage pour
smartphone/tablette
Curti Design



Panier gourmand
Biraben



Valise cabine
Logoprom

Prochaines Soirées Afer

Venez découvrir l'actualité de votre contrat Afer et célébrer avec nous les 40 ans de l'Association :

- GRENOBLE : mardi 15 novembre 2016
- EVRY : lundi 21 novembre 2016



Informations et inscriptions sur notre site Internet www.afer.asso.fr
rubrique *Toute notre actualité* > *Les prochains événements Afer*

Annonce des résultats 2016

Rendez-vous
jeudi 12 janvier 2017
dès 14 heures
sur www.afer.asso.fr



@afer_asso



Lettre de l'Afer - n°104

Bulletin d'information de l'Association Française d'Épargne et de Retraite - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Directeur de la publication : Gérard Bekerman
Dépôt légal à la parution : ISSN 02 40 88 56
Crédits photos : Ledroit-Perrin, Communien.

36 rue de Châteaudun - 75009 Paris
Tél : 01 40 82 24 24 - Fax : 01 42 85 09 18

www.afer.asso.fr



@afer_asso



afer

ASSOCIATION FRANÇAISE
D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE